



Coarraze Infos n°29

INAUGURATION ESPACE LAGUILHOU : UN CENTRE D'ÉDUCATION À LA NATURE



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

LE MOT DU MAIRE

L'ENVIRONNEMENT A LA UNE

Cette année a surtout été marquée par d'importants travaux pour respecter au mieux la nature et l'environnement.

Beaucoup de discours mettent en avant la dégradation des espaces naturels, le réchauffement climatique et le comportement des hommes.

Or il ne suffit pas de parler. Les beaux discours impressionnent peut-être mais ne suffisent pas à améliorer les choses.

C'est la raison pour laquelle la commune a décidé d'agir et d'apporter avec ses moyens quelques solutions pratiques.

Après être intervenue sur l'éclairage public, éteint de 0 à 6h pour économiser l'énergie, la commune a réhabilité la décharge.

Dans le même temps, les habitations « Quartier duc » ont été protégées par la mise en place d'enrochements pour limiter les inondations provoquées par le gave. En aval du pont de Coarraze-Igon, un aménagement du gave a été réalisé. Il s'agit, dans la continuité écologique depuis la source du gave de Pau jusqu'à l'océan, cours d'eau modifié par la main de l'homme, de rétablir le passage des poissons et des sédiments : une passe à poisson (saumons, truites...), une passe à anguilles spécifique et une passe pour la libre circulation des navigateurs ont été réalisées avec le concours de l'agence de l'eau Adour Garonne et l'usine hydroélectrique Tournier.



Travaux aménagement du gave vus depuis le pont Coarraze-Igon

D'autres part, 2 infrastructures récentes ont complété le dispositif environnemental conçu par la commune.

Il s'agit de la déchetterie de Coarraze dont la superficie a été doublée pour permettre une meilleure organisation. En effet, elle enregistre aujourd'hui 60 000 entrées annuelles et dessert 14 communes. Les déchetteries d'Assat et Asson accueillent les autres communes de la communauté des communes. Dix quais de déchargement contre six précédemment sont désormais disponibles, ainsi qu'un bâtiment à l'usage du personnel. Une réorganisation des 3 déchetteries intercommunales sera menée en 2020. Les déchetteries sont de la compétence de la communauté des communes du Pays de Nay.

Dernière inauguration, l'espace Laguillhou, situé au cœur d'un espace naturel préservé, entouré de forêts qui permettront de dessiner un sentier pédagogique à proximité du lac du Sargaillouse. L'objectif est de créer un lieu pédagogique d'éducation à la nature. Il s'agit de sensibiliser le public et particulièrement les enfants et les jeunes sur l'importance de préserver les équilibres naturels et la biodiversité.

C'est une réalisation communale mais un projet collectif avec des associations spécialisées (voir pages suivantes). Le dernier projet de l'année consiste à prévoir des panneaux photovoltaïques sur le dôme de l'ancienne décharge et une étude est en cours pour le toit de la salle des ports. Le développement du photovoltaïque organique peut ouvrir de nouvelles solutions qui sont aujourd'hui à l'étude.

La nature et l'environnement sont des enjeux considérables et nous souhaitons continuer à nous engager dans cette direction en incitant les coarraziennes et les coarraziens de tous âges à participer à la mise en œuvre de cette politique.

En terminant, je vous souhaite à toutes et à tous, au nom du Conseil Municipal et en mon nom, une excellente année 2020.

Que tous vos vœux soient exaucés dans tous les domaines.

Jean SAINT-JOSSE

BILAN COMMUNAL

Les principales décisions du Conseil Municipal en 2019

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MARS 2019

Approbation du programme de travaux sylvicoles pour 2019

Travaux de régénération naturelle sur 3 parcelles
Travaux d'entretien du parcellaire sur 1 zone
Travaux de matérialisation des lots de bois de chauffage sur 2 parcelles
Approuvé à l'unanimité

Projet d'animation

Présentation par Béatrice CELY, directrice de la Maison de l'Enfance du projet d'animation « Donner sa place à l'enfant au sein de la structure et l'aider à devenir un citoyen de demain »

Dénomination des voies communales

Pour répondre aux obligations de la fibre et aux demandes de la Poste, un certain nombre de lotissements d'activité ou d'habitation sont présentés par Alain GARCES et actés par le conseil.

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2019

Finances

Le maire présente les orientations budgétaires 2019.

Pas d'augmentation des taux des impôts locaux pour la 10ème année consécutive.

Les dépenses de fonctionnement sont réduites de 5,79 % par rapport à l'année précédente et les recettes de 3,59 %.

Compte tenu de la suppression des subventions concernant la réfection et l'entretien des routes, le budget alloué à la voirie ne sera plus que de 50 000€ alors qu'il évoluait les années précédentes entre 150 et 200 000 €.

Autres dépenses prévues en investissement :

- La réhabilitation de la décharge 156 000 €
- Programme travaux forestiers 17 329 €
- Projet éducation Nature (Laguilhou) 202 071 €
- Rénovation du presbytère 30 000 €
- Aménagement salle des sports 15 000 €

Un emprunt de 250 000 € adopté à l'unanimité en 2018 et non réalisé sera reporté en 2019.

Compte de gestion 2018

Le compte de gestion constitue la restitution des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il est présenté au conseil municipal qui constate que les écritures

du compte de gestion et du compte administratif sont conformes.

Adopté à l'unanimité.

Compte administratif 2018

Jean SOUVERBIELLE assure la présidence de séance.

Le compte administratif 2018 se présente comme suit :

FONCTIONNEMENT

Dépenses	1 394 857,00 €
Recettes	1 654 366,26€
Excédent	259 509,26 €

INVESTISSEMENT

Dépenses	317 928,06 €
Recettes	217 029,93 €
Déficit	-100 898,13 €

En application de l'article L2121.14 du CGCT, le Maire ne prend pas par au vote.

Le compte administratif est adopté
15 voix pour

3 voix contre (*M. Lucante, T. Penouilh, M.A. Ménoret*
-Ultra par procuration)

Affectation du résultat 2018

Conformément au dispositif de la comptabilité M14, le conseil décide d'affecter, dans le BP 2019, le résultat 2018 de la section de fonctionnement, soit 259 509,26 € d'excédent, de la manière suivante :

- -200 000 € en section d'investissement
- -59 509 € en section de fonctionnement

adopté

15 voix pour

3 voix contre (*M. Lucante, T. Penouilh, M.A. Ménoret*
-Ultra par procuration)

Fixation des taux des impôts locaux pour l'année 2019

Le Maire précise que les taux communaux sont inchangés depuis 2010. Il propose de continuer à ne pas les augmenter pour 2019. Ils sont fixés comme suit :

<u>Taxes</u>	<u>Taux</u>	<u>Recettes</u>
TH	9,80 %	276 556 €
FB	10,80 %	277 560 €
FNB	40 %	18 080 €
TOTAL		572 196 €

Adopté à l'unanimité

BILAN COMMUNAL

Budget Primitif 2019

Le budget primitif 2019 présenté s'équilibre en dépenses et recettes de la manière suivante :

FONCTIONNEMENT : 1 599 551 €

INVESTISSEMENT : 927 235 €

adopté

15 voix pour

3 voix contre (M. Lucante, T. Penouilh, M.A. Ménoret
-Ultra par procuration)

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2019 (BUDGET PRIMITIF)

DEPENSES

Charges à caractère général	359 578 €
Charges de personnel	783 600 €
Atténuations de produits	1 428 €
Autres charges de gestion courante	163 971 €
Charges financières	33 653 €
Charges exceptionnelles	2 900 €
Opérations d'ordre	4 438 €
Virement section d'investissement	249 983 €
TOTAL	1 599 551 €

RECETTES

Produits des services	120 920 €
Impôts et taxes	1 028 641 €
Dotations, subventions, participations	254 924 €
Autres produits de gestion courante	83 000 €
Atténuations de charges	51 657 €
Produits exceptionnels	900 €
Excédent de fonctionnement reporté	59 509 €
TOTAL	1 599 551 €

Cession de terrains

Le conseil à l'unanimité est favorable à la cession des parcelles A2082 et A2081 à M. JOUFFRE

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUILLET 2019

Travaux espace Laguilhou

Jean-Pierre BASSE-CATHALINAT présente les entreprises retenues par la commission Finances-Marchés publics pour réaliser les travaux de réhabilitation de l'espace Laguilhou.

Le conseil accepte à l'unanimité de signer les marchés pour un total de 110 280,05 € HT.

Equipement numérique pour le groupe scolaire

Laurent GABEN explique l'achat d'une classe mobile numérique comprenant 16 tablettes pour les élèves et un portable pour l'instituteur.

Coût de l'opération 6 764 € HT

Subvention 2 718 € (DERT)

Autofinancement 4 076 €

Adopté à l'unanimité

Transport scolaire

Le conseil adopte la convention avec la région pour le transport scolaire concernant collège - lycée - groupe scolaire de Coarraze.

Le transport sera toujours assuré gratuitement matin et soir pour les enfants de l'école de Coarraze.

A midi, les enfants les plus éloignés de l'école bénéficieront du service assuré par le minibus de la commune.

Adopté à l'unanimité

Poteaux incendie

Le conseil autorise le maire à signer une convention avec la communauté des communes du Pays de Nay pour le contrôle et l'entretien des poteaux incendie (35 € HT par poteau et par an)

Accord sur la composition du conseil communautaire

Le conseil communautaire s'était prononcé pour un accord local de composition du conseil communautaire, le conseil se prononce favorablement à cette décision.

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 OCTOBRE 2019

Projet Education Nature

Aurélien HARIRECHE de l'association ECOCENE présente son rôle de coordonnateur de ce projet. Il s'agit de faire de Laguilhou un lieu pédagogique d'éducation à la nature.

Plusieurs partenaires sont dès aujourd'hui impliqués dans le projet :

- ECOCENE - biodiversité
- L'association de pêche AAPPMA- eau et milieu aquatique
- Chasse et Patrimoine
- La société mycologique du Béarn
- L'association GERMEA pour l'astronomie
- L'Office national des Forêts
- La Maison de l'Enfance

Il propose comme ligne directrice : le rapport de l'homme à la nature.

Olivier DUCUING du studio ZOOKEEPER propose un certain nombre d'outils graphiques comme supports du projet. Il insiste sur le fait que ce lieu doit être innovant avec une identité marquée.

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur ce qui est présenté et notamment le logo « Casa Natura ».

Décisions modificatives

- | | |
|-----------------------------------|----------|
| • Coordination Ecocène | 2 400 € |
| • Renouvellement du site internet | 2 050 € |
| • Chauffage vestiaire rugby | 13 800 € |
| • Projet éducation Nature | 10 000 € |

Ces nouvelles dépenses sont couvertes par des recettes complémentaires telles que la vente de bois.

Adopté à l'unanimité.

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 NOVEMBRE 2019

Programme d'aménagement forestier 2020-2039

Les techniciens de l'Office National des Forêts exposent les grandes lignes du projet d'aménagement de la forêt communale :

- Un ensemble d'analyses sur la forêt et son environnement
- La définition des objectifs assignés à cette forêt
- Un programme d'actions nécessaires ou souhaitables sur le moyen terme.

Le conseil :

- Emet un avis favorable au projet d'aménagement qui fixe les nouvelles règles de gestion applicables à la forêt d'une surface de 254,19 ha pour une période de 20 ans allant de 2020 à 2039
- Donne mandat à l'Office national des Forêts pour demander, en son nom, l'application des dispositions de l'alinéa 2 de l'article L122-7 du code forestier pour cet aménagement au titre de la législation propre aux sites Natura 2000.

Adopté à l'unanimité

Projet de restructuration du réseau territorial des Finances Publiques - *MOTION*

En 2022, le réseau des trésoreries publiques dans le département devrait être ramené à 9 centres.

En conséquence, le Conseil municipal s'élève contre cette nouvelle atteinte au principe d'égalité d'accès des usagers aux services publics, et notamment dans les zones les plus rurales.

Le Conseil municipal demande instamment le maintien de la Trésorerie de Nay dans son bâtiment actuel financé par la ville de Nay, sur une longue durée, pour le compte de l'Etat.

Le Conseil municipal demande qu'une véritable concertation soit conduite et que la CCPN ne s'y associe que si elle permet réellement d'envisager d'autres décisions d'implantation, d'organisation et de fonctionnement du réseau territorial des finances publiques.

Le maire rappelle que les élus du Pays de Nay se sont également rendus le 16 octobre 2019 devant la Trésorerie de Nay afin de manifester leur opposition à ce projet de restructuration et leur soutien au maintien de ce service public de proximité emblématique de la présence de l'Etat sur les territoires.

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2019

Projet de centrale solaire sur la commune

Suite à la réhabilitation de l'ancienne décharge, la commune de Coarraze s'est rapprochée de la SEM EnR64 (société d'économie mixte créée à l'initiative du SDEPA) pour lui confier l'étude de l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol sur ce foncier.

M. Stéphane CASTET d'EnR64 fait une présentation du projet au conseil municipal.

En première approche il ressort de cette étude les points suivants :

- Le site présente un potentiel solaire évident avec une exposition sud très avantageuse,
- Le forme du dôme et la qualité de la réhabilitation permet d'envisager une implantation sans contraintes majeures,
- Le site correspond aux attentes du Ministère de l'Energie et des engagements nationaux en terme de développement des énergies renouvelables,
- La démarche de mise en comptabilité règlementaire (PLU et ICPE) est tout à fait envisageable (à l'instar de ce qui a été réalisé par EnR 64 pour le site de Bénégacq en lien avec la mairie et Communauté de Communes du Pays de Nay),
- Le potentiel solaire correspond à la consommation de 2000 habitants/an avec une puissance installée d'environ 2MWc (méga Watt)

EnR 64 propose également que les administrés (de la commune voire de l'intercommunalité) puissent s'impliquer dans la réalisation de ce projet par le biais d'un financement participatif.

Compte tenu des nombreux avantages de ce projet (environnemental, retombées économiques pour le territoire, production d'électricité renouvelable, aucun cout pour la commune) la poursuite de ce projet pourra être confiée à EnR64 dès le début 2020.

BILAN COMMUNAL

L'adressage

Un certain nombre de disfonctionnements notamment dans la distribution du courrier ou la livraison de colis a été constaté.

Et afin de faciliter le déploiement de la fibre dès son arrivée, un travail de modification de l'adressage de certains quartiers de Coarrazze a été effectué.

Pour la partie commune, les panneaux indiquant les noms des voies ont été mis en place par les employés communaux. Seul les numéros de lots, fournis par la Commune sont mis en place par les riverains sur le pilier du portail.

Ainsi ont été nommées ou renommées :

- Rue du Lagoin
- Rue de la Palmeraie
- Impasse la Chênaie
- Place de la salle des fêtes
- Rue Pierre Sépard
- Impasse Pierre Sépard
- Avenue Charles de Gaulle

Les voies de la Zone d'Activité POUS et du Parc d'Activité Economique Monplaisir ont été baptisées :

- Rue Tournier
- Rue de la teinturerie
- Rue du commerce
- Rue de l'industrie
- Rue des métiers
- Rue de l'artisanat
- Rue des huchers

Pour cette partie, c'est la CCPN qui a mis les panneaux de rues et le numéros de lots en place.



La fibre optique

Dans le cadre du déploiement du « tout numérique » énoncé en 2013 par le gouvernement, la communauté de communes du Pays de Nay a délégué la compétence « numérique » au syndicat mixte ouvert La Fibre 64 le 15 décembre 2014.

Le premier des 69 « Nœud de Raccordement optique » (NRO) prévus sur le département a été installé à Coarrazze le 3 septembre dernier.



Installation du NRO sur l'avenue de la Gare

Ce NRO sera relié à des « sous-répartiteurs optiques » (SRO) destiné à desservir environ 350 foyers chacun. Les travaux commenceront au premier trimestre 2020 afin de permettre les signatures des premiers abonnements en 2020.

Un volet important du plan « France Haut Débit » se matérialise en parallèle au travaux. Il s'agit de développer les usages du numérique : école, dématérialisation, gestion, relations collectivités-administrés et l'accompagnement à l'accès au numérique.

Concrètement, le réseau Très Haut Débit (THD) permettra d'accéder aux services internet, téléphonie et télévision en haute qualité dans des conditions optimales. Les temps de chargement seront réduits.



Schéma de raccordement du réseau THD



Laguilhou

L'espace Laguilhou chemin du Bédât est un ensemble qui s'étend sur 1,228 km : le lac du Sargaillouse - La forêt qui accueillera un sentier pédagogique et Casa Natura composé de 2 bâtiments rénovés.

L'un d'eux, la maison servira d'accueil et permettra de préparer les repas. Le deuxième est dédié à une salle d'exposition et de conférence. Elle pourra accueillir une salle de classe pour permettre aux enfants de découvrir la nature.

Deux tentes de 12 couchages chacune installées sur le devant du terrain, clôturé pour assurer la sécurité des enfants et des jeunes, leur permettra d'y passer la nuit pour découvrir les astres à l'aide de 2 télescopes

Se trouvera également sur cet espace une table d'orientation pour apprendre la dénomination des lieux et sommets des Pyrénées : jumelles et boussoles seront à la disposition du public.

En descendant vers la forêt, on découvrira un sentier pédagogique qui mènera au lac du Sargaillouse. Les abords du lac seront aménagés avec tables et bancs pour accueillir une classe nature. Au travers des diverses thématiques, il s'agit de sensibiliser le public et particulièrement les plus jeunes à l'importance de préserver les équilibres naturels et la biodiversité.



La salle d'exposition décorée avec la participation du Lycée des Métiers d'Art

Ce projet a été mené par la commune et en particulier la commission communale en charge de la coordination des différents partenaires. C'est une œuvre collective issue de la synergie entre les multiples actions impulsée par la municipalité afin de créer un nouveau lien fondé sur la connaissance et le respect entre l'homme et la nature. Aurélien HARIRECHE est le coordinateur de l'opération avec son association Ecocène qui a pour vocation de sensibiliser les publics aux enjeux environnementaux.

Germea est une association d'éducation populaire dont le but est de favoriser l'accès pour tous à l'éducation et



Les bâtiments réhabilités de l'espace Laguilhou

la culture, et de développer la curiosité pour les sciences, particulièrement l'astronomie et son histoire.

L'Office national des Forêts (ONF) est un partenaire qui a 3 missions :

- La préservation de l'environnement
- La valorisation de la ressource en bois
- L'accueil du public

L'objet de la société mycologique du Béarn également partenaire dans ce projet est l'étude et l'inventaire des champignons de la région grâce à des sorties régulières sur le terrain suivies d'identification et d'exposition.

L'AAPPMA la batbielhe est une association agréée pour la pêche et la protection du milieu aquatique, la gestion piscicole et des milieux, la gestion de l'eau, la sensibilisation des jeunes aux enjeux environnementaux.

L'association communale de chasse agréée voudra quant à elle faire découvrir les espaces et les espèces.

La commission communale du patrimoine complète la liste des partenaires. Elle propose 3 modules :

- La nature et les gens d'ici
- Le pastoralisme
- La ferme traditionnelle

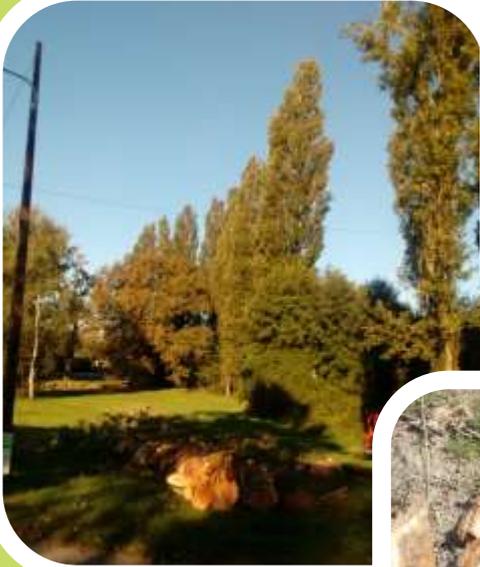
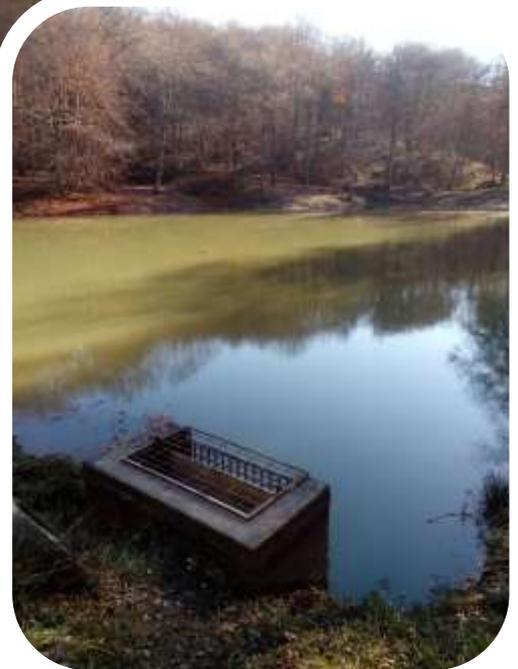
Ce projet ambitieux, regroupant les principaux acteurs de la préservation de la nature, n'a été possible que grâce au financement du Fond Européen de Développement Régional, de la réserve parlementaire de l'ex député Nathalie Chabanne et de la région Nouvelle-Aquitaine.

Un grand merci à ces partenaires financiers et en particulier au Président de la Nouvelle-Aquitaine Alain ROUSSET qui nous a fait l'honneur de participer à l'inauguration.

Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 202 000 € avec 80% de subventions et 20% de l'autofinancement communal.

Compte tenu des intempéries du mois de novembre, les travaux ne sont pas entièrement terminés mais l'activité devrait démarrer en février 2020. Un programme annuel sera alors publié pour permettre à chacun de prendre connaissance des différentes activités.

La forêt entre Laguilhou et le lac du Sargaillouse séparés de 1,228 km qui accueillera un sentier pédagogique.

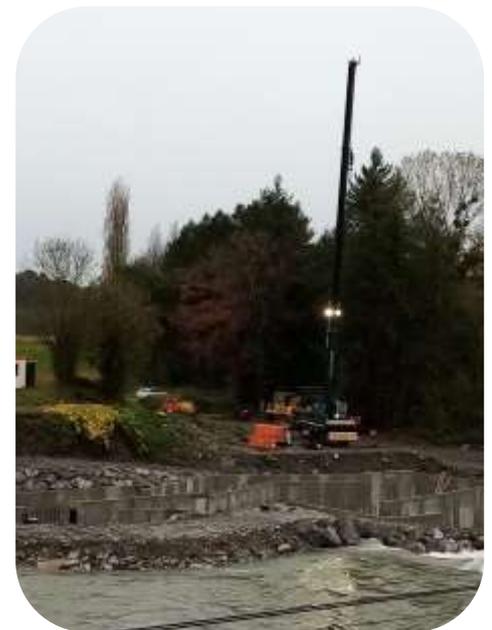


Septembre : Abattage des peupliers de la Fontaine du Salut



La surface de la déchetterie a été doublée.

10 quais de déchargement contre six précédemment sont désormais disponibles ainsi qu'un bâtiment à l'usage du personnel. La déchetterie enregistre aujourd'hui 60 000 entrées et dessert 14 communes sur les 29 de la CCPN. Elle a été inaugurée par les élus locaux le 13 décembre. C'est une compétence de la CCPN



Une passe à poissons (saumons, truites, etc.), une passe à anguilles spécifique et une passe pour la libre circulation des navigants ont été créés en aval du pont de Coarraze-Igon pour assurer la continuité écologique. Travaux financés par l'Agence Adour Garonne et l'usine hydroélectrique Tournier.

ET BIODIVERSITE



Septembre : plantation pour diversification au Bois du Sargaillouse



13 juin : inauguration de la réhabilitation de l'ancienne décharge par le préfet des P.A., Eric SPITZ, en présence de nombreuses personnalités locales et départementales.

55 200 m³ de déchets ont été déplacés et les matériaux purgés confinés sous un dôme végétal 8 mètres au-dessus du niveau du gave dont la rive a été renforcée. Le coût de la réhabilitation s'est élevé à 801 149 €HT. L'Ademe, le conseil départemental, la région et Cat Nat (Catastrophe Naturelle) ont apporté un total de subventions de 640 919 €, la commune fournissant 20% de participation sur fonds propres, soit 160 230 €.



30 novembre : inauguration de Casa Natura en présence du préfet des P.A., Eric SPITZ., Alain ROUSSET Président de la Région Nouvelle Aquitaine, Annie HILD, conseillère départementale représentant Jean-Jacques LASSERRE Président du Conseil Départemental, Denise S^t PEE sénatrice des P.A., Michel MINVIELLE conseiller régional, Jean SAINT-JOSSE Maire de Coarraze et de nombreux maires de la CCPN

VIE MUNICIPALE

MAISON DE L'ENFANCE

TEL : 05 59 61 04 60

Cette structure accueille des enfants de 3 à 11 ans (jusqu'à la rentrée en 6^{ème}) de Coarrazze et des villages alentours. L'équipe d'animation propose un programme varié et adapté à chaque tranche d'âge et à leurs centres d'intérêts. Nous diversifions les supports d'activités et proposons des activités novatrices telles que des escapes games, des jeux de piste, des séances de théâtre et jeux de rôle, des grands jeux d'enquête...

LES HORAIRES

En période scolaire :

Les enfants sont accueillis le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h30, durant la pause méridienne de 11h30 à 13h30 et après l'école de 16h30 à 18h30.

Le mercredi, les enfants sont accueillis de 7h30 à 18h30 et nous fonctionnons avec des forfaits à la journée entière ou à la demi-journée.

Pendant les vacances :

Les enfants sont aussi accueillis les deux semaines des vacances de la Toussaint, d'Hiver et de printemps ; mais aussi tout le mois de Juillet et une partie du mois d'Aout.



LES INSCRIPTIONS

Un dossier d'inscription est à compléter pour que votre enfant accède aux services périscolaires et aux services extrascolaires. Ce dossier est disponible à la Maison de l'enfance ou sur le site internet de la Mairie. En ce qui concerne les inscriptions vacances, une « carte vacances » est aussi à compléter en plus du dossier 5 semaines avant le début des vacances scolaires. Durant les deux semaines suivantes, nous acceptons toutes les inscriptions. Au-delà, les enfants sont acceptés selon les places restantes.



LES FACTURES

•Les factures sont généralement faites au début du mois suivant. Elles sont ensuite traitées par le trésor public avant de pouvoir les adresser aux familles.

Il est possible de mettre en place un prélèvement automatique pour régler les factures liées à la maison de l'Enfance.

Il suffit de se munir d'un RIB et de s'adresser à la maison de l'enfance.

En cas d'erreur sur une facture, ce qui peut arriver, la régularisation peut être faite sur la facture suivante

L'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ (CLAS)

Cette année, l'action de l'accompagnement à la scolarité est remise en place à la maison de l'enfance le lundi, mardi et jeudi.

Après inscription, les enfants sont accueillis par une équipe bénévole pour les accompagner dans le suivi de leurs apprentissages, les aider à s'organiser et à s'épanouir. Un grand merci aux bénévoles Marie Thérèse, Claude et Richard qui donnent de leur temps pour aider les enfants et les accompagner au mieux.

LES PROJETS DE L'ANNÉE 2019-2020

Les enfants ont participé à de nombreux projets depuis ce début d'année comme la création d'un cochon pour le Carnaval de Nay, la découverte des échecs avec ACTIV COARRAZE.

Cette année, l'équipe d'animation souhaite encore plus développer les partenariats locaux notamment via la découverte des sports. Nous allons donc rencontrer cette année l'USCN Patinage, l'association LOS SAUTAPRATS, la danse africaine avec l'association DJELISSO, le club de FOOT de NAY FC, etc.

Nous mettons aussi l'accent cette année pour développer la solidarité et l'entraide entre enfants. En ce sens, depuis le début de l'année scolaire, nous avons mis en place plusieurs projets. Les enfants du CE2 au CM2 accompagnent au quotidien les enfants de maternelle. Un projet intergénérationnel a aussi vu le jour avec la création de 180 cadeaux pour les personnes âgées de Coarraze lors des fêtes de fin d'année et la mise en place d'un tournoi de jeu de société avec la maison de retraite d'Igon. Les enfants ont aussi envoyé des cartes de vœux aux personnes en difficultés sociales via les Maraudes de la croix rouge française de Pau.



Enfin, en lien avec notre environnement, nous tenons à sensibiliser les enfants au tri sélectif et à la découverte de la nature via le projet de la ville de Coarraze « éducation à la nature ».

Les enfants participent au moins à une sortie par semaine lors des vacances. Nous essayons de varier sur l'année : luge, cinéma, inter centre à Ossun, initiation à la boxe, initiation à la pêche, lac de Baudreix, piscine, parc de la demi-lune, le centre d'équithérapie d'Assat et le CLAB d'Assat également mais aussi les activités organisées par les offices de tourisme de Nay, St Pée et le Parvis de Tarbes.



VIE MUNICIPALE

BIBLIOTHEQUE

TEL : 05 59 61 05 05

La bibliothèque municipale de Coarraze faisant partie du Réseau des bibliothèques du Pays de Nay, les lecteurs profitent d'un accès à l'ensemble des ouvrages et autres supports culturels des huit bibliothèques via un catalogue partagé. Ce service est ouvert à tous et toutes et l'inscription est gratuite.

N'hésitez à passer la porte de la bibliothèque les mercredis de 14h00 à 18h00, les vendredis de 17h00 à 19h00 et les samedis de 10h00 à 12h00. La responsable, Mme Olympie et l'équipe des bénévoles : Marie Lou Barba, Brigitte Carrère, Hervé et Juliette Labau, Michèle Manchot, Pierrette Poncet, Monique Batistan et Manette Hourquet vous accueilleront et vous guideront à travers les romans, documentaires, journaux, bandes-dessinées et albums.

Et depuis la rentrée scolaire de septembre 2019, dans l'objectif d'accompagner les plus jeunes dans la découverte du monde et les initier au plaisir de la lecture, les classes maternelles et élémentaires du groupe scolaire de Coarraze sont accueillies les mardis et jeudis matin. Ce temps hors des murs de l'école est un complément aux apprentissages des plus jeunes et un moment de partage autour de la lecture,

Du côté du public fréquentant la bibliothèque, il est à noter qu'il s'est étoffé cette année de 163 nouveaux inscrits et on constate son dynamisme à travers les emprunts d'ouvrages : 21 022.

Pour nos lecteurs friands et impatients de nouveautés, les derniers achats réalisés à la mi-novembre intégreront les rayonnages après leur préparation : catalogage et plastification réalisée pour partie par l'équipe de la bibliothèque et par l'ESAT de Saint-Pé-sur-Nivelle. Il faut compter un délai d'environ 2 mois pour que l'ensemble des nouveaux ouvrages du réseau de lecture publique du pays de Nay intègrent les bibliothèques.

Entre-temps, le bibliobus de la Bibliothèque Départementale des Pyrénées-Atlantiques est passé. Et avec l'aide de la responsable et des bénévoles, 506 livres ont été restitués et 505 nouveaux ont été sélectionnés pour vous.

Le passage du bibliobus deux fois par an, permet de renouveler l'offre de livres pour les adultes, ados et enfants et diversifie l'offre.

L'ensemble de l'équipe de la bibliothèque tient à remercier toutes les personnes qui, cette année encore, ont donné leurs livres à la bibliothèque : BD adultes, manga, romans, romans policiers et livres pour la jeunesse.

Toute l'équipe de la bibliothèque vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2020 !

LES HORAIRES

D'OUVERTURE AU PUBLIC :

Mercredi : 14 h - 18 h

Vendredi : 17 h - 19 h

Samedi : 10 h - 12 h



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

VOYAGE A L'ANGE BLEU DU 17 OCTOBRE

Nous sommes partis sous une pluie battante pour rejoindre Bordeaux et notre destination L'Ange Bleu. Nous y avons apprécié un beau spectacle de cabaret et un repas goûteux et revigorant !

Après une journée riche en musique nous sommes rentrés plein de paillettes dans les yeux pour partager un petit verre à la Mairie.

Nous vous souhaitons une excellente année !!



REPAS DE NOËL DU 15 DECEMBRE



COLLECTE DES BOUCHONS

Nous rappelons qu'un point de collecte pour vos bouchons est installé dans le hall d'entrée de la mairie.

Cette collecte permet d'offrir du matériel sportif aux personnes handicapées. N'hésitez pas à venir les déposer aux horaires d'ouverture du secrétariat.

VIE MUNICIPALE

DÉPART A LA RETRAITE DE PHILIPPE LURO

Cette année 2019 a vu le départ à la retraite de Philippe LURO qui a passé 37 ans au sein des services techniques de la commune.

Son professionnalisme, ses qualités d'organisation, son sens de l'anticipation, ses facultés de commandement l'on mené jusqu'au grade le plus élevé de responsable des services techniques.

Ses domaines de compétences touchaient aux différents problèmes d'une commune tels que la voirie, les bâtiments, les espaces verts, l'adduction d'eau, l'assainissement, la forêt, les espaces de jeux et de sports...

Philippe a rempli sa mission dans la communes qui l'a vu naître, sans orgueil, sans excès de zèle, avec le respect de ses collègues de travail et avec la reconnaissance des coarraziennes et des coarraziens.

Merci Philippe.



LES SERVICES TECHNIQUES AU GRAND COMPLET

Avec le départ de Philippe LURO, les services techniques de notre commune ont été réorganisés.

Maxime LANGLE-ANDREU est appelé à prendre la responsabilité du service parce qu'il a une formation scolaire en rapport avec le poste. Mais il doit encore franchir des étapes et grades exigés pour cette responsabilité. Faisons-lui confiance pour cela.

Nicolas RAMIREZ le seconde parfaitement et lui apporte son expérience sur le terrain. Nicolas est plus enclin au travail mécanique de l'entretien des chaussées, des espaces verts. Ses aptitudes à entretenir et réparer le matériel en fait un élément indispensable à l'équipe.

Michel SOUBIROU est le vétéran de l'équipe. Ses nombreuses qualités en font un maillon indispensable à l'efficacité du service. Son souci du détail et sa bonne humeur indéfectible sont des qualités très utiles à la cohésion de l'équipe.

Notre dernier équipier, Bernard CARLIER est là grâce à la création d'un poste à temps partiel. Il s'est très vite et très bien adapté au groupe.

Ces hommes ont, outre leur travail habituel que nous connaissons; la mise aux normes des cours des écoles, les aménagement intérieurs de celle-ci (salle de sieste, renforcement des issues, amélioration de l'éclairage...) à mener à bien.



N'oublions pas non plus qu'ils œuvrent en permanence dans l'ombre de toutes les manifestations, même associatives, qui sont organisées sur la commune.

Cette fin d'année a vu leurs efforts se porter sur le réaménagement de la base verte de Laguillhou pour réduire les coûts. Il y a eu le nettoyage intérieur et extérieur, les peintures sur l'ancien bâti et sur le neuf, des menuiseries à renouveler, des sanitaire à réactualiser.

En conclusion, on peut dire que cette petite équipe est indispensable à la bonne marche de notre commune : à sa propreté et à son entretien en général. Et quoi que l'on disent, ils participent au BON VIVRE à Coarrazze.

GRUPE SCOLAIRE HENRI IV

L'ÉCOLE

L'école publique Henri IV accueille cette année 127 enfants de 2 à 11 ans, de la toute petite section au CM2, répartis dans 6 classes : Deux classes de maternelle (dont une bilingue occitan), une classe CP-CE1, une classe CE2-CM1, une classe CM2 et une classe élémentaire bilingue.

UN PLUS À L'ÉCOLE : LES CLASSES BILINGUES

L'école de Coarraze offre la possibilité d'un cursus bilingue français-occitan dans sa variante béarnaise. Il s'agit de classes où le temps d'enseignement est partagé entre les deux langues dans la semaine (12h en français, 12h en occitan). Au-delà de la transmission de notre langue régionale, la pratique d'une deuxième langue dès la maternelle habitue les enfants à manier plusieurs langues.

LES PROJETS PÉDAGOGIQUES

Les enseignantes ont à cœur de mettre en place projets et sorties pédagogiques qui donnent du sens aux apprentissages en classe. Sorties en pleine nature, au cinéma, à la bibliothèque du village, à la piscine, dans divers lieux culturels, initiations aux jeux traditionnels, moments de lecture partagée, sont programmées pour les différentes classes. Les uns feront la découverte des poneys, d'autres iront à la découverte de la forêt.

En 2020, les enfants de toutes les classes prépareront et participeront au carnaval béarnais de Nay, le 14 février.

Les CM2 participeront cette année encore à Jazz in School, projet musical départemental, avec le concert au Zénith au mois de juin.



Cueillette de pommes et atelier en maternelle

Cette année, notre école a été choisie pour participer au projet « Création en cours » : Deux artistes professionnels encadreront les élèves de la classe de cm2 pendant un mois, sur le thème du fil et de l'équilibre. Rendez-vous à la fête de l'école pour le spectacle final !

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

Les enfants peuvent être accueillis dès 2 ans, en toute petite section, dans la mesure des places disponibles, dans le cursus français, ou bilingue. Nouveau cette année, les inscriptions se font au secrétariat de mairie.

Pour toute information ou pour une visite, vous pouvez joindre l'école par mail ce.0640430v@ac-bordeaux.fr ou par téléphone au 05 59 61 09 03.



Toute l'école devant la nouvelle fresque réalisée avec Jokolor



Initiation au quilles de 6 pour les élémentaires

VIE ASSOCIATIVE

DONNEURS DE SANG

En France, les besoins pour soigner les malades nécessitent 10 000 dons de sang par jour.

La mission de l'établissement français du sang est d'assurer l'autosuffisance en produits sanguins sur tout le territoire. Mais seulement 4% de la population en âge de donner vient offrir son sang.

A Coarraze, en 2019, un peu plus de 500 personnes, dont 40 nouveaux donneurs, ont été accueillis.

Beaucoup de jeunes sont motivés, parmi eux des élèves du Lycée des Métiers d'Arts de Coarraze et du lycée Paul Rey de Nay.

Michel Soulé est responsable du centre de collecte de notre village, et de nouveaux bénévoles n'hésitent pas à s'investir pour l'organisation de la collecte.

Un grand merci à tous pour votre générosité et votre solidarité.



Vous aussi, si vous avez entre 18 et 70 ans,
CHOISISSEZ D'ETRE DONNEUR.

Venez nous rejoindre en 2020
à la salle des fêtes :

Bonne année à tous.

jeudi 30 janvier
mercredi 24 avril
mercredi 24 juin

vendredi 31 juillet
vendredi 25 septembre
vendredi 20 novembre.

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS DE COARRAZE

Notre Association a pour but de permettre aux Anciens Combattants de toutes générations de se regrouper pour faire connaître leurs activités, venir en aide à leurs camarades malades et blessés, promouvoir l'esprit civique et la valeur morale de l'armée, nouer des liens avec d'autres associations d'anciens combattants, et les associations patriotiques.

Le 11 novembre 2019, remise de la médaille de Reconnaissance de la Nation à Pierre Lanot, Ancien Combattant.

zoom:

Tous les Militaires d'Active, de Réserve, ou anciens Militaires des Missions et Opérations Extérieures, peuvent rejoindre l' Association des Anciens Combattants de Coarraze pour participer activement au Devoir de Mémoire et Honorer nos Morts pour la France, au sein de notre village !

Richard Garcia

Association des Anciens Combattants de Coarraze
Mairie - BP 12 - 64800 - COARRAZE

Président 06 87 31 56 98 - Secrétaire 06 46 43 47 47 Trésorier 06 60 52 87 66



LE BOUCHON COARRAZIEN

Souhaitons la bienvenue au nouveau club de pétanque qui a vu le jour cet été au mois de juillet.

Le club situé place de la république vous accueillera tous les jours de la semaine :

Octobre à fin Mars entre 14h et 18h

Avril à fin Septembre entre 16h30 et 21h30

Le Bouchon Coarrazien organisera notamment le concours de pétanque durant les prochaines fêtes de Coarrazze.

Fred , Président de l'association du Bouchon Coarrazien



A.A.P.P.M.A. - LA BATBIELHE

Cette saison 2019, la 22ème pour nous depuis la création de notre association, aura vu un regain d'intérêt de la part de nos adhérents avec un effectif en hausse de près de 10%. Ce sont 933 pêcheurs qui ont pris la carte de notre AAPPMA.

Nous sommes impliqués dans la démarche initiée par la municipalité de création du pôle de découverte environnemental « Casa Natura ». Il réunira les animations de différentes associations autour du site de Laguilou, de la forêt communale et du Lac de Sargaillouse.

Sur celui-ci nous sommes confronté à un problème d'envahissement d'une plante aquatique (*Myriophyllum Aquaticum*) malgré les importants travaux de curage réalisé en 2018. Les nombreuses opérations d'arrachage effectuées tout au long de l'année n'ont pas résolu le problème. Un essai de « bâchage » pour empêcher la photosynthèse est en cours. Affaire à suivre donc.

Toute l'équipe de l'AAPPMA La BATBIELHE se joint à moi pour vous souhaiter une bonne année halieutique 2020.

Le Président

Yves LOUROUSE



VIE ASSOCIATIVE

TELETHON

Merci à Intermarché, la boucherie Cazenave, les salaisons Thierry Pardon et la charcuterie Hourcq pour leur générosité. Grâce à vous 2 marmites de Garbure ont été préparées et VENDUES !

Plus de 400 crêpes ont ravis petits et grands gourmands.

Grâce à tous, nous avons pu reverser 301 € à l'AFM et à la recherche médicale.

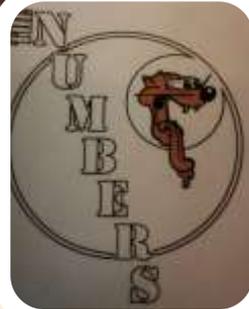
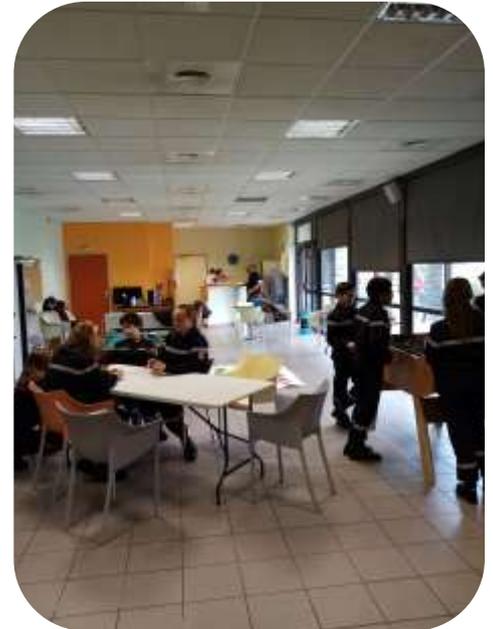


Merci à tous les bénévoles et les donateurs pour cette nouvelle édition du Téléthon

Un grand merci à The Numbers pour les baptêmes en Harley Davidson et la présentation de leurs belles américaines,

Ainsi qu'aux sapeurs pompiers pour les promenades en camion

Et aux jeunes sapeurs pompiers pour leur présence.



L'asso Coarraze Animation Passion vous souhaite de vivre une merveilleuse année 2020.

LYCÉE DES MÉTIERS D'ART GABRIEL HAURE-PLACÉ

Le Lycée des Métiers d'Art Gabriel Haure-Placé accueille cette année 220 élèves. Ce lycée est reconnu sur toute la Région pour ses formations rares comme Ebénisterie d'art, sculpture d'art, marqueterie, tapisserie siège et décor, Etude Réalisation Agencement. L'établissement peut bien sûr compter sur la confiance des collectivités territoriales qui l'entourent dont la Région, qui ne cesse d'investir dans la rénovation et la sécurisation des bâtiments ainsi que dans les équipements numériques, sur la communauté des communes mais aussi sur la commune de Coarrazze qui met à la disposition des élèves les infrastructures sportives.

Les équipes du Lycée aiment aussi développer des partenariats avec les artistes locaux. Ainsi, Pierre Barrasso, artiste et gérant de l'entreprise Design et Acier, a été reçu en résidence au lycée et, avec lui est née l'idée de faire réaliser par chaque élève un luminaire contemporain associant le bois, spécialité du lycée, et le métal. Les élèves ont participé à toutes les étapes, de la conception à la réalisation finale. Le résultat : des luminaires tous différents et très originaux. On a pu d'ailleurs les découvrir à l'Hôtel du Département à Pau lors d'une exposition du 02 au 13 décembre 2019.

M. Laborde, Proviseur, M. Bonnet Proviseur adjoint et l'ensemble de la communauté éducative vous attendent nombreux lors des portes ouvertes du Lycée qui se dérouleront cette année les vendredi et samedi 20 et 21 mars.



Les élèves se déplacent à Bordeaux



Luminaires exposés à l'hôtel du département

USCN RUGBY

Nous nous souviendrons de la très bonne saison 2018/2019, durant laquelle les gamins de l'Ecole de Rugby lors des différents tournois, les cadets dans leur Championnat et les juniors Champions d'Aquitaine N2, ont fait honneur à leurs aînés.

Les séniors B ont laissé l'occasion de prolonger leur saison alors que l'équipe 1, après avoir caracolé plusieurs mois en tête de poule, échouait de peu en seizième de finale du Championnat de France contre les Ariégeois de Pamiers promus en Fédéral 1.

Cette nouvelle saison en Fédéral 2, acquise de haute lutte, s'annonce toujours aussi passionnante : encore un honneur de rencontrer des équipes de renommée nationale comme Auch, Lombez-Samatan ou Nafarroa pour ne citer que celles-là.

La route pour le maintien va être longue, mais nous pensons être encore capables de faire mieux que cela, à savoir, accrocher une qualification qui comblerait de satisfaction tous les partenaires et sponsors qui nous apportent leur soutien comme le font aussi nos fidèles supporters.



Les équipes séniors saison 2018-2019 et l'Ecole de rugby au tournoi de Aire sur Adour contre le stade montois
(photo :Thierry GABY)

VIE ASSOCIATIVE

ARRE-SOU - LES AINES RURAUX



Il y a un club 3ème age à Coarraze !!!! L'Arré-sou affilié à Générations Mouvements.

Il compte des adhérents, mais pas assez. Sinon !!!

Un jeudi par mois, on se retrouve autour d'un repas, suivi du loto et belote...

Tous les jeudis après-midi, rendez-vous aux amateurs de cartes à la salle pour tous.

Pour le faire vivre, nous invitons les jeunes retraités et les autres à rejoindre le club.

Le bureau ainsi que tous les membres vous souhaitent, **BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2020**

Le Président, Jean Latapie



USCN KARATE

Présentation de l'association

Le Karaté Club USCN a commencé en 1974 au gymnase de Nay, puis à la salle du patronnage de Coarraze pendant 15 ans. Depuis 2001, le club s'entraîne dans le dojo de Coarraze avec les voisins et amis du Judo.

Fort de 35 enfants de 8 à 15 ans et de 15 adultes, le club continue son histoire au fil des ans en participant à des compétitions et des stages avec nos amis du PKA de Pau.

Activités

Adultes : de 18h30 à 20h le mercredi et le vendredi

Enfants 8/12 ans : de 14h à 15h30 le samedi

Cette année, des cours de Kung fu, de bâton et de sabre seront proposés à nos adhérents sous forme de stage.

Contact

François BAYROU : 06 73 38 67 26



Nos plus jeunes ceintures blanches et jaunes le jour de leur passage de grades

LOS SAUTAPRATS



L'Association Sportive LOS SAUTAPRATS Coarraze Nay se développe dans sa nouvelle salle accessible à tous les types de handicap. Nous vous ferons découvrir nos activités (trampoline, tumbling, gym douce, gym seniors, chinot gym, éveil gymnique, HandiTrampGym) qui s'adressent à tous les publics valides et handis de 12 mois à l'âge sénior.

De nouvelles activités sont ouvertes depuis la rentrée de septembre : Circuit training /CrossFit ; Stretching et massage musculaire (avec rouleau, balle...) pour une récupération physique plus rapide ; Boccia (jeu de pétanque adapté handis/valides), Sarbacane (jeu de fléchettes adapté aussi à tous). De nouveaux créneaux y compris pendant midi pour le sport santé entreprise.

N'hésitez pas, venez nous rejoindre pour poser vos questions ou pour venir pratiquer.



ASSOCIATION D'AIDE ALIMENTAIRE HENRI IV

La collecte impulsée par l'association d'Aide Alimentaire Henri IV et relayée par les bénévoles pour les communes d'Igon, Lestelle-Betharram, Montaut, Saint-Vincent et Coarraze a permis de récolter 1,890 tonne de denrées et produits d'hygiène.

Les membres de l'association tiennent à remercier l'ensemble des donateurs et des bénévoles pour leur contribution et leur solidarité.

La collecte de ce début décembre sera redistribuée dans le courant de cette année 2020 par l'intermédiaire de la Banque Alimentaire Béarn et Soule qui ajoute ses propres produits en provenance de l'Europe et des principaux supermarchés de la région paloise.

Merci à tous.



VIE ASSOCIATIVE

ACTIV COARRAZE

Très bonne année 2018 / 2019 Un grand merci à nos fidèles adhérents et aussi à ceux et celles qui nous ont rejoints, nos animateurs, nos bénévoles et la Mairie pour la mise à notre disposition des salles communales.

Petit rappel de nos activités :

Aquarelle	Jardin
Aromathérapie	Loisirs créatifs
Bien être par la voix	Marche
Couture	Zumba enfants
Informatique	



Nous avons ouvert deux séances en informatique pour satisfaire la demande. Ces deux cours sont complets.

Nous avons accueilli deux enfants aux ateliers couture le samedi à raison de 2 heures par séance. Ces deux petites ont confectionné différentes petites choses en fonction de leur souhait, tout comme les adultes Elles se sont très bien intégrées parmi nous, un peu de timidité au départ mais très vite dissipée.

Nos trois ateliers couture rencontrent un vif succès, tant auprès des adultes que des enfants/ados, et sont complets par manque d'espace. Nous sommes obligés de mettre les personnes sur liste d'attente. Si nous avions la chance d'avoir plus de place, nous pourrions satisfaire huit à neuf personnes qui sont en attente.

Tous les vendredis après-midi huit à dix personnes sont venues à la marche. Une belle ballade d'1h30 à 1h45.

USCN ESCRIME

Samedi 25 Mai a eu lieu à Igon le challenge transfrontalier du club d'escrime de l'USCN Escrime au gymnase d'Igon.

Plus de 60 jeunes compétitrices et compétiteurs âgés de 7 à 17 ans sont venus de Pau, Anglet, Pessac, San Sébastien et Coarraze pour s'affronter au sabre.

Une journée très réussie et très conviviale, malgré la pluie, qui s'est terminée avec les remises des récompenses par Monsieur Minvielle Michel élu de la région et Monsieur Pourtau président de l'USCN Omnisports.

Merci à tous les participants venus nombreux, aux sponsors : Charcuterie Hourcq, Crédit Agricole, Conseil général, la Nouvelle République et aux mairies de Nay, Coarraze et Igon.

Merci aussi aux nombreux parents bénévoles qui ont grandement participé à la réussite de cette belle manifestation annuelle.



FETES DE LA SAINTE ANNE



Je tiens à remercier l'équipe de bénévoles, les personnes qui ont aidés à l'organisation et celles qui ont participé aux fêtes de la Sainte Anne.

Le bilan est mitigé avec l'annulation du concours de pétanque organisé par le Bouchon Coarrazien et la prestation réduite du groupe ESPERANZA à cause de la pluie.

Bien heureusement le soleil du dimanche a contribué au bon déroulement de la journée : de l'Estanguet du Hand au bal de fin de soirée animé par MIAMI jusqu'au bouquet final de STORM artifices. A noter le retour des Manèges qui nous avaient fait défaut ces 3 dernières années.

Nous continuerons sur le format 2 jours (samedi et dimanche) car bien que les conscrits nous aient rejoint en début d'été l'équipe de bénévole diminue chaque année à tel point qu'à la rédaction de ce mot nous allons avoir des difficultés à organiser l'édition 2020.

Je lance donc un appel à toutes les personnes qui pourraient nous aider à partir du mois de mars à l'organisation des prochaines fêtes de la Sainte Anne.

Heste Coarrazze vous souhaite une excellente année 2020.

Christophe Gaucher, Président Contact Tél : 06-16-98-21-26



ASSOS' PARENTS ACTIONS



Bien qu'ayant connu une année 2018-2019 de flottement suite aux départs de quelques membres (et oui, les enfants grandissent !) et au remaniement de l'équipe pédagogique de l'école, le bilan de l'Association reste bon !

La bonne entente qui règne au sein de l'équipe nous permet de continuer à organiser de belles manifestations avec notamment le Marché de Noël qui s'est tenu pour sa 7ème édition le Dimanche 1er Décembre et a permis à tout le village de vivre une belle journée !

Notre manifestation sportive "La Ronde du Sargailhouse" rencontre aussi un beau succès et nos participants sont toujours ravis des panoramas offerts par nos parcours autour du Lac et des bois de Coarrazze... Retrouvez nous pour la 6ème édition le dimanche 19 Avril !

Nos manifestations, dont les premiers bénéficiaires sont les enfants, nous ont encore permis de financer une belle fête de fin d'année ainsi que la dernière fresque de Jokolor.... et nous permettront de financer les beaux projets menés par la nouvelle équipe de l'école.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour compléter notre équipe !

Pour nous contacter assos.parentsactions@gmail.com ou sur notre site <http://assosparentsaction.wixsite.com/monsie>



VIE ASSOCIATIVE

ECOLE DE MUSIQUE DU PAYS DE NAY

Pour 111 élèves cette année de 5 à 80 ans, 09 instruments (harpe celtique, flûte à bec, flûte traversière, violon, batterie, saxophone, clarinette, piano, guitare classique) sont enseignés par une équipe de 9 professeurs. Dès que possible, les élèves sont encouragés à rejoindre un des 3 ateliers d'ensembles de l'école : l'ensemble instrumental, l'atelier « Création » ou l'atelier « musique et ordinateur ».

Chaque année, l'équipe des professeurs amènent « l'orchestre à l'école » dans deux écoles primaires du Pays de Nay. L'école répond présent à la cérémonie du 11 novembre à Coarraze. Les élèves ont l'occasion de se produire au spectacle de Noël et à diverses auditions organisées dans le Pays de Nay.

Deux partenariats sont organisés. L'un avec le Relais des deux Gaves (RAM) animation musicale auprès des tout petits des crèches et leur assistante maternelle, l'autre avec l'école primaire du Bourg d'Asson pour un projet pédagogique autour du chant.

Pour tous renseignements : une permanence à l'école le mardi de 10h à 12h.

Téléphone : 05 59 77 01 19

empn@gmx.fr

www.ecoledemusiquedupaysdenay.fr



EPICERIE SOCIALE

"ETRE BÉNÉFICIAIRE DE L'EPICERIE N'EST PAS UNE FATALITÉ !"

La quasi totalité des 30 familles bénéficiaires en 2019 n'avait jamais eu besoin d'aide alimentaire.

Mais, elles ont osé ! Elles ont dépassé la crainte du jugement, la remise en question de s'en sortir seul et ne le regrettent pas au bout de 2 ou 3 visites pour leurs courses à l'Epicerie.

Les bénéficiaires : actifs en difficultés passagères, en reconversion, en recherche active d'emploi, étudiants, retraités.

Les principes : le partage, la convivialité, la solidarité.

Les objectifs : rendre un service de proximité et individualisé.

Les buts : retrouver l'autonomie, la confiance en soi, le lien social, la non-assistance.

Le fonctionnement : ouvert à tout Coarrazien venu spontanément ou à partir de l'assistante sociale. Après acceptation du dossier la famille vient faire ses courses 1fois par semaine à jour et heure fixes. Elle achètera de l'alimentation à 10%, des produits ménagers et d'entretien, lait, huile, poisson à 30 %..., les légumes et fruits sont offerts.

Merci à la Mairie pour les locaux et charges qu'elle supporte, à la disponibilité de tous ses employés mais aussi à tous les magasins partenaires pour leurs dons, ainsi que tous les anonymes pour les vêtements, jouets, livres qu'ils nous apportent lors de nos braderies.



Nos actions pour 2020 :

Braderie printemps/été le 19/04

Collecte devant les supermarchés le 20/06

Braderie automne/hiver le 20/09

Vide loisirs créatifs, récréa soupes le 15/11

Contact au 07 81 89 69 20

DEVOIR DE MÉMOIRE

Comme tous les ans, les musiciens de l'Ecole de Musique du Pays de Nay et les enfants du groupe scolaire Henri IV de Coarraze ont répondu présent à la cérémonie commémorative du 11 novembre



USCN PATINAGE

Nouvelle Saison - Nouvelle Section

Après son gala de fin d'année, l'Ecole de patinage du Béarn a arrêté son activité.

Chrystel et Annabelle, accompagnées d'André POURTAU, président de l'USCN Omnisport, ont décidé d'ouvrir une nouvelle section pour permettre la pratique du Patinage Artistique à Roulette.

Créée dès juillet, la section a démarré son activité en septembre 2019 avec 20 patineurs, âgés de 4 à 15 ans. Nous rappelons que cette activité est mixte. Les cours se déroulent le mercredi après-midi de 15h00 à 18h30 à la salle des sports de Coarraze.

Pour ce début de saison, une première compétition a eu lieu le 23 novembre 2019 à Châtelleraut. Gaëlle GOMES décroche 2 podiums en terminant 2^{ème} en technique et 3^{ème} en artistique.

Le Gala de Noël a également eu lieu le 15 décembre et a permis de découvrir les premiers pas de nos nouveaux patineurs.

Pour aider au financement des déplacements et des galas, nous organisons diverses manifestations. Notre prochain vide grenier aura lieu le 5 avril 2020 à la salle des fêtes de Coarraze.

Nous vous donnons également rendez-vous fin juin à la salle des sports de Coarraze pour notre Gala de fin d'année.

Si vous voulez nous rejoindre ou nous aider,

contactez nous au 06 28 41 60 46. uscnpatinage@gmail.com

Vous pouvez nous suivre sur notre page facebook : [USCN Patinage](#)



VIE ASSOCIATIVE

USCN HAND BALL

L'USCN Hand Ball participe à l'animation de la vie associative de Coarrazze et de Nay en proposant aux jeunes de plus de 4 ans de pratiquer le handball. Toute l'actualité du club est aussi disponible sur notre page Facebook : USCN HANDBALL.

Bureau : Présidents : Guy Aranega / Fabrice Jolly

Trésorière : Carine Martin - Secrétaire : Aurore Matthey-Doret

Effectifs : 80 licenciés toutes les équipes sont visibles sur notre site : www.uscnhandball.fr

Cette année une section loisir a été relancée afin de permettre aux personnes qui souhaitent faire du handball de façon ludique. Cette pratique est ouverte de 16 à 77 ans avec quelques matchs dans la saison contre d'autres équipes loisirs du secteur. Rendez-vous le vendredi soir à 19h30.

Si vous voulez nous rejoindre contactez-nous (6064031@ffhandball.net), même en cours de saison, il n'est jamais trop tard.

Nous remercions tous nos partenaires qui investissent dans notre club (vous pourrez les retrouver sur notre site internet). Ainsi que tous les bénévoles qui prennent de leur temps pour faire découvrir la pratique de notre sport.

Les joueuses, joueurs se joignent aux membres du bureau pour espérer vous voir très nombreux lors des matchs de nos diverses équipes, en attendant nous vous souhaitons, à tous, une très bonne année 2020



*Les -13 filles
Championnes départementales*



Les -18 garçons

USCN CANOE-KAYAK

L'USCN Canoë Kayak toujours en action !

Cette année, le club aura organisé 3 compétitions : une Nationale 2 en février, puis une double en novembre régionale, avec sur chacune plus de 150 compétiteurs motivés.

Encore de jolis podiums pour notre athlète Bérénice Kolenc (victoire sur une manche du championnat de France élite). Nos deux athlètes de Nationale 2 Cécilia Bourgeois et Léo Dujourd'hui ont tous les deux gagnés leur 1/2 finale lors des play-off N2 en Bretagne, il y a quelques jours.

Avant l'été, ce sont 6 compétiteurs qui ont brillamment défendu les couleurs du département au cours de la finale régionale. Là encore ils sont revenus enrichis de ce weekend de rencontres sportives.

Cet été, le club a organisé un stage à St Pierre de Bœuf avec ses jeunes compétiteurs. Ces derniers ont été enchantés par leur semaine et espèrent pouvoir renouveler l'expérience l'année prochaine.

Depuis septembre de nouveaux adhérents ont rejoint le club, notamment près d'une 1/2 douzaine de féminines. Les adultes ont aussi fait de belles sorties ; dont deux séjours en Espagne et un aux mille pagaies à Seix, rassemblement convivial annuel de kayakistes en Ariège.

Venez partager notre passion pour ce sport !



USCN VOLLEY BALL

Fort de nos 3 équipes,

- Une féminine,
- Une masculine,
- Une mixte.

Avec un effectif de 20 licenciés, le club évolue en championnat Ufolep.

Les matchs se jouent exclusivement sur semaine. A domicile nous jouons et/ou nous entraînons les jeudis soirs à partir de 20h à la salle des sports de Coarrazze.

Vous pouvez nous rejoindre tout au long de la saison.

Venez vous enVOLLEY avec nous

Contact : Maryline au 06.62.66.91.29

Nous vous souhaitons une excellente année 2020.



USCN BADMINTON

Le mois de septembre marque le début d'une nouvelle année pour l'USCN Badminton. La saison 2018-2019 s'est achevée fin août puisque beaucoup d'adhérents ont profité des entraînements les mercredis et samedis tout l'été.

Cette année encore une recette bien réussie : quelques jeunes, quelques expérimentés, quelques revenants, quelques nouveaux. On saupoudre l'ensemble de partage, de sourires et de convivialité, un zeste de tournois et de victoires, quelques veillées au clair de lune (entraînements en soirée avec d'autres clubs loisirs) et nous obtenons une année renversante.



Un bilan positif (environ 150 inscrits l'année passée), mais un seul objectif en tête ne pas perdre le volant de vue !

Amis badistes, raquettes en poche et sourire aux lèvres venez rejoindre l'équipage et partager notre aventure sportive !

Vous pouvez nous rejoindre tout au long de la saison.

Le club fonctionne trois fois par semaine :

Lundi de 18h00 à 20h00

Mercredi de 20h00 à 22h00

Samedi de 9h00 à 12h00.

Contact : jmdbad@hotmail.com et 06 62 66 91 29



Le club propose une pratique du badminton en loisirs. Il est ouvert à toutes les personnes âgées d'au moins 11 ans, désirant pratiquer une activité détente mais aussi faire de la compétition (tournois réguliers tout au long de l'année). L'objectif principal de tous étant de passer un moment simple et sportif !

DILEMNE INTERESSANT

Depuis quelques années, le clocher de notre église communale est « squatté » par nombre de pigeons en liberté issus plus ou moins d'« élevages » mal gérés de notre village et des alentours.

Ils trouvent facilement de la nourriture sur les aires de convoyages des céréaliers locaux et viennent nicher et se reproduire dans le « clocher tour », seul vestige en bon état de l'église d'origine.

Leurs fientes, vieilles plumes, pigeonneaux morts à la naissance, coquilles d'œufs de couvées jonchent les escaliers et les planchers, recouvrent les cloches et la charpente du carillon et du clocheton qui abritait la cloche du tocsin.

L'acidité, l'accumulation de ces excréments menacent à terme de provoquer les lésions profondes dans le bois, des dégradations du métal ou plus dangereux, des maladies pulmonaires transmissibles aux personnes chargées de l'entretien des cloches et de la pendule, ainsi que le service départemental d'incendie qui y maintient un système d'alerte sophistiqué et régulièrement entretenu.

Plusieurs méthodes plus ou moins licites ont été employées sans beaucoup de succès car les couvées se renouvellent à la cadence de deux couvées par an.

Donc, il a été décidé par la mairie d'obturer, par des filets, toutes les ouvertures du clocher, les « abassons » à claire voie en bois et la pose de bandelettes hérissées de piquants sur le rebord des ouvertures.

En parallèle, un nettoyage du plus gros des débris accumulés sera fait par des spécialistes.

Ainsi, les pigeons continueront à évoluer dans le ciel de la commune à leur guise et aucun reproche de destruction de quelque nature que ce soit ne pourra être avancé.

Il est souvent difficile de solutionner un problème sans soulever de critique. Pour cette fois-ci, la solution sera pérenne sans heurter qui que ce soit, mais elle a un coût : 3850 € TTC.



SECRETARIAT MAIRIE

Place de la Mairie

Tél. : 05 59 61 32 85

Email : contact.mairie@coaraze.fr Internet : www.coaraze.fr